

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DU RISQUE ET DEMANDE D'ÉTUDE PERSONNALISÉE

Formulaire à compléter et à adresser par courrier électronique à : contact@lafont-assurances.com

Il s'agit d'une demande d'étude en vue :

de la souscription d'un nouveau contrat

d'un remplacement du contrat N°

Date d'effet envisagée :

PROPOSANT

Nom (ou raison sociale) : Prénom :

Adresse :

Code postal* : Ville :

Je suis : un(e) licencié(e) un club une SCA un Organisme Déconcentré Autre

Si personne morale, nom, prénom interlocuteur :

Fonction : Numéro SIRET (si personne morale) :

Téléphone fixe* : Téléphone portable* :

E-mail :

Numéro de licence/ d'affiliation / d'agrément FFESSM :

Vous pouvez me joindre (précisez les jours et les heures) :

LA REMORQUE À ASSURER

Marque : Modèle :

Poids total en charge : Kg Immatriculation :

Date de 1^{ère} mise en circulation : Valeur TTC : €

Usage :

VOS ANTÉCÉDENTS SINISTRES

Nombre de sinistres dans les 24 derniers mois :

Nature	Année	Coût
..... €
..... €
..... €
..... €
..... €

*Ne mettez aucun espace entre les chiffres

GARANTIES SOUHAITÉES

FORMULE BASE

Responsabilité civile + Défense/Recours + Protection juridique

FORMULE MULTIRISQUE

FORMULE BASE +

**Vol + Incendie + Dommages tous accidents + Catastrophes naturelles
+ Attentats + Pertes financières + Assistance**

OPTION ASSISTANCE

**Dépannage/remorquage + Assistance aux personnes valides
+ Récupération du véhicule + Abandon du véhicule à l'étranger
+ Frais de gardiennage à l'étranger**

OPTION DÉROGATION TRANSPORT DE BOUTEILLES GONFLÉES

Réservée aux clubs, Organismes Déconcentrés et SCA titulaires d'un contrat «100% Associations» ou «100% Pro» porté par compagnie Generali IARD et intermédié par Lafont Assurances.

Les garanties demeurent acquises aux remorques transportant des bouteilles de plongée et/ou des bouteilles d'oxygène gonflées, destinées à la pratique des activités prévues par les Statuts de la FFESSM, ainsi qu'à la sécurité des dites pratiques. Cette dérogation ne s'applique pas aux véhicules de transport en commun tels que visés à l'Article 21 de l'arrêté du 1^{er} juin 2001.

MODE DE PAIEMENT

Avec prélèvement automatique

Sans prélèvement automatique

COMMENTAIRE

Art. L113-2 al.2 du Code des Assurances : l'assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'assureur, notamment dans le formulaire de déclaration du risque par lequel l'assureur l'interroge lors de la conclusion du contrat, sur les circonstances qui sont de nature à faire apprécier par l'assureur les risques qu'il prend en charge.

Informatique et libertés : les informations personnelles concernant les Assurés recueillies lors de la souscription sont nécessaires au traitement de la demande de souscription. Elles pourront être communiquées aux tiers intervenant dans la souscription, la gestion et l'exécution du contrat. L'Assuré peut demander communication et rectification de toute information le concernant auprès de la société, munis d'une pièce d'identité, en précisant ses nom, prénom, adresse et si possible sa référence client : LAFONT ASSURANCES - Centre de Services - Zone d'Activités Mixte du Moulinas - 2, rue du Moulinas - 66330 CABESTANY - France.

Il peut également s'opposer à ce que ses coordonnées et ses données non sensibles, qui peuvent être transmises aux sociétés d'assurances, ainsi qu'à d'autres sociétés ou associations, soient utilisées à des fins de prospection commerciale, par simple lettre envoyée à l'adresse mentionnées ci-dessus.

LAFONT ASSURANCES S.A.S. - 27, rue Louis Vicat - 75015 Paris

Centre de services : Zone d'Activité Mixte du Moulinas - 2, rue du Moulinas - 66330 CABESTANY

Société de Courtage en Assurances - RCS Paris 788 431 468 - Numéro d'inscription à l'ORIAS : 12 068 741